

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BLOU

SEANCE DU MERCREDI 6 FEVRIER 2019

L'an deux mille dix-neuf, le six février à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLOU, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la Mairie, sous la Présidence de Madame Marie SEYEUX, Maire.

PRESENTS : Mesdames et Messieurs SEYEUX Marie (*procuration de P. LAMBERT*) – RETIF Jean-Philippe (*procuration de F. RAIMBAULT*) – BOIREAU Christophe (*procuration de JM. POIRIER*) - RICHEL Marie-Christine (*procuration de MR. DE BRITO*) - NOUVELLET Elisabeth (*procuration de V. HERVE*) - LEBEAUPIN Christophe - PLANCHENault Florence - GUION José - DANGUY Dominique - SAINT- JEAN Stéphanie.

EXCUSES : MM POIRIER Jean-Marc (*procuration à C. BOIREAU*) - RAIMBAULT Fabrice (*procuration à JP. RETIF*) - DE BRITO Maria-Rosa (*procuration à MC. RICHEL*) - HERVE Véronique (*procuration à E. NOUVELLET*) - LAMBERT Philippe (*procuration à M. SEYEUX*).

ABSENT : /

SECRETARE de SEANCE : M. BOIREAU Christophe.

Pas de remarque sur le compte rendu du dernier conseil.

❶ ASSURANCE COMPLEMENTAIRE COLLECTIVE

AXA est venu présenter au Conseil un projet de mise en place d'une assurance complémentaire collective pour les habitants de la commune dépourvue d'assurance complémentaire et en cas de signature d'une convention. Les offres tarifaires préférentielles (peut-être???) qui seraient proposées sont adaptées aux besoins de chacun. Cela concernerait les retraités, les indépendants et les demandeurs d'emploi. Après présentation, le conseil va réfléchir à cette proposition qui n'engage en rien financièrement la commune. Des renseignements complémentaires seront demandés auprès des communes engagées dans cette démarche.

❷ BIBLIOTHEQUE

Le Conseil Municipal a fait la visite du nouveau local destiné à y installer la bibliothèque, route de Neuillé. Le conseil a apprécié le travail réalisé par les employés communaux.

❸ VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Après avoir étudié les différentes demandes, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

☞ ASSOCIATION FAMILLES RURALES de BLOU -----	5000 €
☞ HARMONIE SAINT LOUIS-----	1800 €
(12 oui et 3 abstentions F. Planchenault – J. Guion – S. St Jean sur 15 votants)	
☞ COMITE DES FETES -----	600 €
☞ UNION SPORTIVE FOOTBALL -----	600 €
☞ CLUB des AMIS de la BUTTE-----	300 €
☞ DO-IN LOISIRS ET CULTURE-----	350 €
☞ ANCIENS COMBATTANTS-----	300 €
☞ A.D.M.R. -----	420 €
☞ GJSPJ2B FOOTBALL -----	400 €
☞ PAROISSE STE MARIE DU LATHAN (restauration harmonium)-----	890.50 €
☞ F.N.A.T.H. -----	40 €
☞ LES RESTOS DU CŒUR -----	176 €
☞ ECOLE NOTRE DAME DES CHAMPS (voyage scolaire 2 élèves x 66.50 €)-----	133 €

❹ EXTENSION VESTIAIRE DU STADE

Le montant des travaux d'extension du vestiaire en dur s'élève à 97 000€ plus 12 000€ de frais d'honoraires. Les devis pour l'acquisition de bâtiments modulaires s'élèvent à 60 000€ sans les frais d'architecte. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décide de ne pas donner suite au projet

pour l'instant, les finances de la commune ne le permettant pas vu les travaux du Chemin du Boulevard déjà engagé. Toutefois, les travaux d'assainissement du stade seront réalisés cette année.

⑥ **ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE**

L'AMF a adressé à tous les maires de France un courrier relatif au soutien à la résolution du 101^{ème} Congrès de l'AMF et qui rassemble les préoccupations et les propositions des Maires de France. Un modèle de délibération est proposé. Chaque conseiller recevra ce courrier et la décision de s'associer à cette résolution sera prise lors du prochain conseil en mars.

⑦ **CHALLENGE DE L'AGGLO**

Il n'y aura pas d'équipe pour le challenge de l'Agglo faute de candidature.

⑧ **REPAS DES AINÉS**

Les personnes invitées au repas annuel offert par la commune aux aînés et ne pouvant participer pour des raisons valables pourraient se voir offrir un petit colis. La commission animation réfléchira à cette proposition en tant voulu.

⑨ **TRAVAUX LOTISSEMENT LA CLE DES CHAMPS**

Mme Stéphanie SAINT-JEAN remercie la municipalité pour les travaux réalisés par les employés communaux (grillage, barbelé) sur le Chemin Communal suite au vol dans leur abri de jardin pour la deuxième fois.

⑩ **QUESTIONS DIVERSES**

⇒ Bâtiment modulaire : M. JP. RETIF s'est entretenu avec M. BRAULT pour son bâtiment modulaire. Une issue pourrait intervenir prochainement.

⇒ Cahier de doléances : suite au mouvement des gilets jaunes, un cahier de doléances a été ouvert à la mairie. Chaque habitant est libre de s'exprimer sur ce cahier.

⇒ Bulletin municipal : il a été demandé s'il serait possible de mettre en dernière page du bulletin l'ensemble des artisans et auto-entrepreneurs de la Commune ? La commission chargée du bulletin y réfléchira.

⇒ Comité des Fêtes : M. D. DANGUY rappelle que le concours de belote a lieu le 9 février et la course nature le 23 février. Les bénévoles seraient les bienvenus.

⇒ Eglise : une journée de visitation de l'église aura lieu le 24 février. Le programme de la journée sera envoyé à chaque conseiller.

⇒ Nettoyage de la Commune : Le nettoyage des fossés de la commune et de l'église se déroulera le **samedi 9 mars à 9h 30**. Tous les bénévoles seront les bienvenus.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.